



## Victime de rumeurs, on me refuse une promotion

Par **legavox93**, le **04/07/2009** à **00:01**

Bonjour,

La semaine dernière, j'ai reçu une proposition de mon DRH, m'offrant une promotion en prétextant "que je suis la personne appropriée pour le poste, que cela est une bonne opportunité pour moi, etc...".

L'idée me convenait parfaitement et un rendez vous était fixé pour finaliser la proposition.

Seulement, entre temps, mon DRH apprend que j'ai eu une liaison avec une personne que je serais amené à côtoyer via ce nouveau poste et que la rupture s'est très mal passée.

Je confirme que la rumeur est vraie mais que notre relation est tout à fait cordiale et qu'il n'y a aucun soucis entre nous.

Prétextant craindre que des tensions mettraient en péril l'ambiance générale de notre lieu de travail, on me refuse alors le poste.

Mon DRH s'est donc clairement servi d'un fait privé pour affiner un jugement professionnel.

Le DRH a-t-il le droit de procéder de la sorte? Si non quels sont mes recours et comment faire d'éventuelles démarches ?

Merci d'avance de vos réponses

Par **legavox93**, le **05/07/2009** à **21:58**

SVP aidez moi